



AMBASSADE DE FRANCE AU CAMEROUN

L'Ambassadeur

Yaoundé, le 29 mai 2020

N° 2020 - 0219684

Chers parents d'élèves des établissements à programme français au Cameroun

Le gouvernement du Cameroun a décidé de rouvrir les classes débouchant sur un diplôme (baccalauréat et brevet) au 1^{er} juin 2020.

En France, le Ministre de l'éducation nationale a décidé que le diplôme national du Brevet et le Baccalauréat, y compris les épreuves anticipées à l'oral seront délivrés sur la base du contrôle continu. Toutes ces dispositions seront applicables à nos établissements au Cameroun.

Aussi, au vu de l'évolution rapide de la pandémie de Covid 19 au Cameroun et des difficultés rencontrées pour permettre la prise en charge des malades, il n'apparaît pas raisonnable de procéder à la réouverture des établissements à programme français au Cameroun. En conséquence, ces établissements n'ouvriront pas avant la fin de l'année scolaire programmée pour le 3 juillet 2020.

Les enseignements et les cours continueront toutefois à se faire à distance, et le personnel de direction ainsi que les enseignants veilleront à ce que les élèves ne « décrochent » pas et poursuivent leur apprentissage du mieux possible.

La rentrée 2020-2021 est programmée pour le 2 septembre 2020 et d'ici là nous avons tous l'espoir que cette pandémie aura été contrôlée, permettant ainsi une scolarité en présentiel dans nos établissements de façon habituelle ou avec des aménagements en cas de nécessité sanitaire.

/...

.../

Je sais que cette décision n'est pas facile pour vous et les enfants. Certains d'entre vous espéraient une réouverture rapide de nos établissements scolaires. Mais par mesure de précaution et au vu de l'expérience des autres pays où l'épidémie a sévi avant d'arriver au Cameroun, il nous faut malheureusement passer par cette phase où nous sommes en contact avec le moins de personnes possible.

Je vous remercie par avance de votre compréhension.

